



La réunion téléphonique s'est déroulée le vendredi 27 mars à 14h15 en présence de Bertrand Gautier, Ester de Bortoli (chargée de prévention), Martine Perrier (DRH) et Nathalie Corradi (directrice adjointe). Il s'agit d'un avatar informel du CHS-CT qui se tiendra deux fois par semaine pendant la crise.

Le directeur nous a donné les chiffres de présence dans les services : 18,27 % aujourd'hui auxquels s'ajoute 12,14 % de « télétravailleurs ».

Il y a toujours deux postes fermés, qui vont rouvrir à la fin de la période de quatorzaine, sous couvert du médecin de prévention et après désinfection des locaux .

Point sur le PCA : Les organisations syndicales se heurtent toujours à un refus de communication de la déclinaison locale du plan de continuation de l'activité. Ce serait pourtant un important outil de transparence, en particulier pour des missions dont le caractère prioritaire peut être discuté.

Le redéploiement des PC portables (environ 80) vers les agents affectés sur des missions prioritaires (essentiellement Trésoreries SPL, SIE, SIP) suit son cours et devrait se terminer en début de semaine prochaine (notamment pour certains collègues des Trésoreries Hospitalières).

La direction envisage d'élargir la rotation des agents assurant les missions prioritaires pour les soulager. Elle va procéder au recensement et à l'identification des compétences anciennes et nouvelles des agents qui ne sont pas impactés pour l'instant par les missions dites de niveau 1. Le Directeur pense qu'il y aura du volontariat.

Par ailleurs, l'intersyndicale a évoqué la question des dépenses prioritaires dans les trésoreries. Dans le contexte actuel, il convient de traiter les urgences et pas de vider les « bannettes » de mandats.

De plus, la question des effectifs présents dans les services pour réaliser les tâches prioritaires se pose parfois. Il en va de la sécurité des collègues.

Protection des collègues : une dotation de masques devrait arriver au mieux en fin de semaine prochaine. Les collègues qui en bénéficieront de manière prioritaire sont les agents des trésoreries hospitalières et ceux qui sont en contact avec le public. Au cas par cas, des plaques de plexiglas pourraient éventuellement être installées si besoin.

Aspects RH : à partir de la semaine prochaine, le service RH va effectuer un recensement des agents en situation d'ASA (autorisation spéciale d'absence) pour diverses raisons (de santé, garde d'enfant – de 16 ans, en quatorzaine, affectés sur des missions non prioritaires, en arrêt maladie ...) afin de consolider leur position. Ce n'est pas du flicage, dit le directeur, mais nous invitons, dans la mesure du possible, tous les agents en ASA à fournir les justificatifs ad-hoc (notamment attestation sur l'honneur pour la garde d'enfant, justificatif médical, etc.). Suite à une question de l'intersyndicale, la situation des vérificateurs, travailleurs nomades, sera clarifiée entre garde d'enfant, télétravail ou autorisation spéciale d'absence, de manière rétroactive si besoin.

A notre demande, la direction a précisé les modalités de la suspension de la campagne de notation. En effet, Eden-RH envoie toujours des messages automatiques dont certains collègues confinés n'ont pas connaissance. La direction nous a assurés qu'aucun agent n'aurait à en pâtir en terme d'expression ou de recours. S'agissant de la restauration, nous avons insisté sur la nécessité de trouver une solution pour les agents mobilisés et privés de restaurant administratif. Un dédommagement avec effet rétroactif est demandé.

Prochaine audio conférence prévue mardi 31 mars après-midi.